

Rapport d'orientations budgétaires 2025



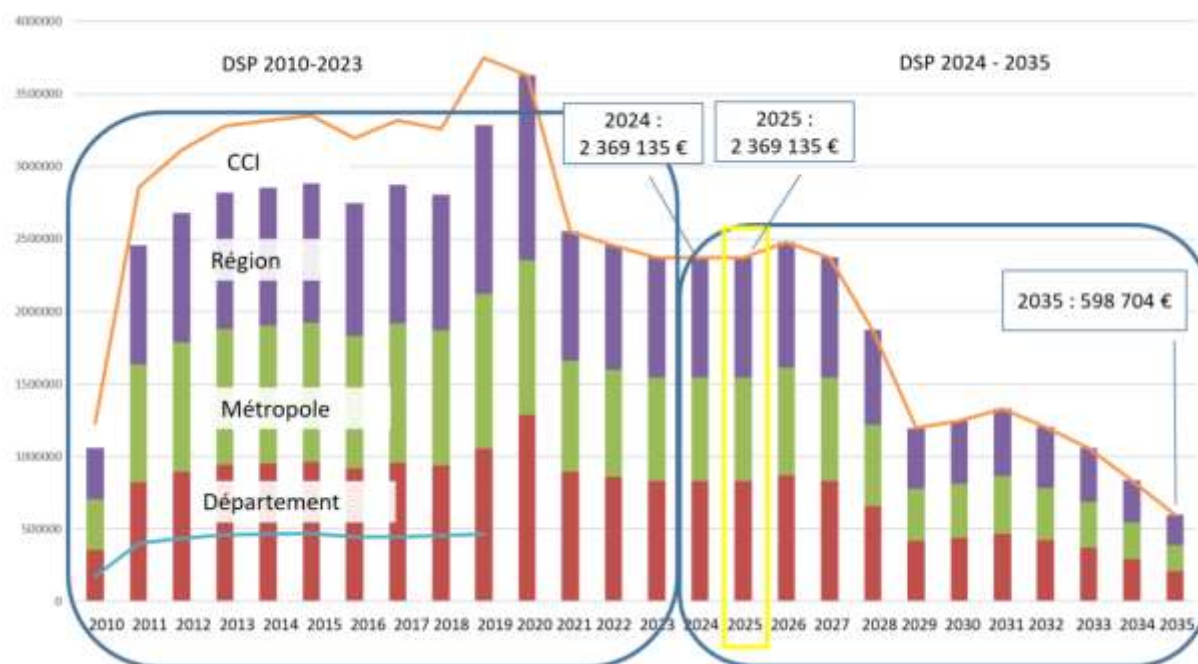
Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2025, le Comité Syndical est appelé à débattre des orientations budgétaires.

CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET

Conformément à l'article 10 des statuts du syndicat, les ressources du SMADAIT jusqu'en 2024 relèvent uniquement des participations financières de ses membres, et de la DGD de l'Etat à hauteur de 268 573€.

Participations	2023	2024	Proposition 2025	Evolution
Région 35%	829 197 €	829 197 €	829 197 €	0%
TMVL 35%	829 197 €	829 197 €	829 197 €	0%
CD37 30%	710 741 €	710 741 €	710 741 €	0%
Total	2 369 135 €	2 369 135 €	2 369 135 €	0%

Conformément à la stratégie décidée pour la période 2024-2035, il est proposé une troisième année de stabilité dans les participations des collectivités.



Nous sommes toujours alignés sur la trajectoire à la baisse des subventions à partir de 2028.

Année	Région 35%	Département 30%	Tours Métropole 35%	CCI	Total
2010	352 415	352 415	352 415	172 397	1 229 642
2011	817 873	817 873	817 873	400 090	2 853 709
2012	891 437	891 437	891 439	436 076	3 110 389
2013	939 080	939 080	939 080	459 383	3 276 623
2014	949 706	949 706	949 706	464 581	3 313 699
2015	960 694	960 694	960 694	469 956	3 352 038
2016	915 205	915 205	915 205	447 703	3 193 318

2017	956 743	956 743	956 743	443 564	3 313 793
2018	933 769	933 769	933 769	456 785	3 258 092
2019	1 050 175	1 066 600	1 164 161	467 549	3 748 485
2020	1 283 751	1 067 960	1 273 487		3 625 198
2021	893 130	765 540	893 130		2 551 799
2022	859 436	736 659	859 436		2 455 531
2023	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2024	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2025	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2026	867 347	743 441	867 347 €		2 478 135
2027	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2028	655 080	561 497	655 080		1 871 657
2029	418 357	358 592	418 357		1 195 307
2030	435 591	373 364	435 591		1 244 546
2031	465 056	398 620	465 056		1 328 732
2032	421 172	361 005	421 172		1 203 350
2033	369 399	316 628	369 399		1 055 427
2034	292 118	250 387	292 118		834 623
2035	209 546	179 611	209 546		598 704

Estimation des dépenses sur le territoire par les passagers de l'aéroport de Tours Val de Loire de nationalité étrangère : **18,6M€.**

Selon les études menées en 2024 et 2016, à la fois par le délégataire et le Comité Régional du Tourisme, le montant total du panier moyen comprend les visites touristiques, hébergement, restaurant, etc.

Pour 2025, il a été demandé au délégataire de faire appel à un organisme indépendant pour actualiser ces données.

	2024	Dont Pax étrangers	Panier moyen
Total Passagers	190 558	58 876 31%	18,6 M€
Londres	41 084	28 758	1037 €
Porto	52 251	15 675	300 €
Marrakech	39 406	11 033	100 €
Marseille	56 838	3 410	574 €

Les 2,3 M€ de subventions annuelles des collectivités à l'aéroport rapportent au territoire 18,6 M€.

Orientations stratégiques budgétaires proposées

Sur cette base, les orientations stratégiques budgétaires qui vous sont proposées pour 2025 sont les suivantes :

- ✈ **Démarrage des recettes propres du SMADAIT : parking VL à partir du 1^{er} juillet 2025 et A.O.T. patrimoine.** C'est une étape importante qui répond à la stratégie définie pour baisser les subventions publiques pour l'aéroport. Prévu en octobre 2024, le retard de l'obtention des autorisations d'urbanisme, le glissement de la création de la SPL SETA, la découverte d'amiante dans l'enrobé du parking ont conduit à décalage estimé à ce jour au 1^{er} juillet 2025.

Ces nouvelles recettes propres au SMADAIT, évaluées à un montant de 527 445 €HT en 2025, permettent d'autofinancer 64% de notre masse salariale et 30% de nos charges de fonctionnement.

Une année entière de recettes sera cependant nécessaire pour débiter effectivement la baisse des subventions.

- ✈ **Les travaux du parking sont financés à 100% par un emprunt bancaire**, sans aucune sollicitation des collectivités, pour un montant maximum de 1,1M€TTC. C'est une première pour le Syndicat Mixte.

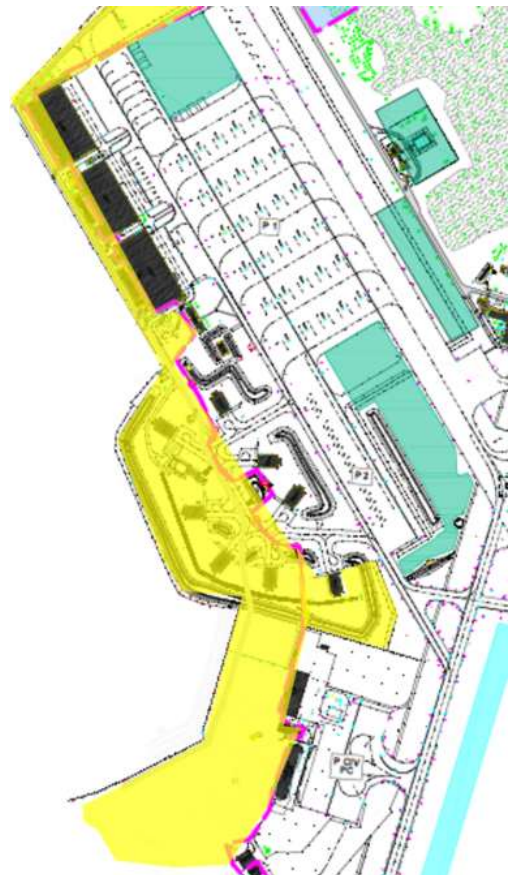
- ✈ **Dix-sept bâtiments* transférés en 2021 vont pouvoir recevoir des locataires** en fin d'année 2025 car leur accès sera facilité à partir du 1^{er} juin après d'important travaux de clôture aéronautique pour un montant de 717 495 €TTC. Ces bâtiments seront enfin raccordés à l'électricité au 1^{er} septembre pour un montant de 414 205 €TTC.

- * 3 hangars de 6000 m² chacun
- * 8 hangarettes
- * 2 souterrains
- * 1 bâtiment de bureaux de 350m²
- * 1 salle de squash,
- * 2 bâtiments de 400m² chacun

Ce sont 20 000 m² de surface utilisable dont 18 000 m² gérés par notre délégataire, Edeis, qui vont pouvoir recevoir les prospects aéronautiques et non aéronautiques qui se sont déjà manifestés. Ces nouvelles recettes participent de manière importante à l'équilibre financier de la DSP tel que prévu au contrat dans la perspective de la baisse des subventions les années suivantes.

Il appartient cependant au SMADAIT de réaliser ces travaux en 2025 pour ne pas impacter la trajectoire financière envisagée pour les 12 ans de contrat de DSP. Ces bâtiments pourraient recevoir jusqu'à 500 actifs au quotidien, véritable poumon de développement économique.

- ✈ Cette ouverture de la zone au public et son raccordement aux réseaux bénéficiera à la valorisation de 6 **hangarettes** (dont 4 SMADAIT et 2 Edeis) et des 5 hectares de terrain qui feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt pour en déterminer l'occupation courant 2025. Il restera à adapter la configuration de l'assainissement en fonction des activités qui s'installeront. L'impact sur les finances est limité (recettes estimées à 40 000



€ par an) mais l'affichage d'ouverture au public et d'installation de nouvelles activités est de nature à faire profondément évoluer l'image de l'aéroport jusque-là clos.

- ✈ En cette **2^{ème} année de DSP 2024-2035**, la subvention est bien toujours plafonnée à 2M€ en fonctionnement.

A noter les deux ouvertures de ligne vers la Corse avec une nouvelle compagnie aérienne, l'Odyssey, sans aucune sollicitation financière des collectivités, dans le respect du nouveau contrat de DSP.

Comme prévu dans le compte d'exploitation prévisionnel, le délégataire sera en déficit en 2025, comme en 2024, tant qu'il n'y a pas de locataires dans les bâtiments issus du transfert de 2021, ni l'installation du parc photovoltaïque prévu pour 2027.

En 2025, Edeis prévoit d'augmenter la maintenance préventive de la piste, comme attendu au contrat, dans la perspective de la rénovation des chaussées aéronautiques prévues en 2029.

Les investissements obligatoires demandés au délégataire (travaux d'agrandissement du hangar de maintenance hélicoptères, étude pour l'aérogare) ont débuté mais subissent quelques retards. Les subventions d'investissements correspondantes (1,5M€ sur 6M€ à la charge d'Edeis) seront versées en 2025 en fonction de l'avancée réelle des travaux.

- ✈ **Des résultats de fonctionnement 2024 exceptionnels : 1 831 196 €.** Les négociations de la clôture de la DSP de 2010, adossées au rapport de la Cour des comptes, ont permis de dégager des résultats exceptionnels en récupérant entièrement le trop versé de subvention de 1,7M€.

La gestion fine de nos charges a permis d'améliorer encore le résultat de fonctionnement. Nous avons par exemple provisionné 160 000 € en participation à la maintenance de la piste comme prévu au contrat de DSP à hauteur de 40% des frais totaux de maintenance d'Edeis. Or l'analyse des factures a réduit mécaniquement notre participation à 66 000€.

La structuration de l'équipe du SMADAIT a permis également de diminuer de 34% le recours aux services de Tours Métropole, soit 12 000€ d'économie.

- ⇒ Ces résultats de fonctionnement vont permettre en 2025 un virement à la section d'investissement de 1 506 896 €TTC afin de continuer les travaux d'infrastructure sans solliciter à nouveau les collectivités.

Le montant des travaux prévus pour 2025 s'élève à 2 723 459 € dont 1 021 835 € sont déjà engagés via la convention de mandat avec TMVL. Il restera ensuite 386 049 € de disponible sur l'enveloppe des 9 M€.

Il apparaît donc nécessaire d'utiliser a minima 1,4M€ de ces résultats exceptionnels pour financer ces investissements sans solliciter les collectivités.

Ces investissements, décrits ci-dessous, vont permettre de déclencher des recettes (cf. page suivante).

Montant total travaux prévus 2025 : 2 723 459 €		
Libellé	BP 2025	Commentaires
Opé 20201 (Enveloppe 9M€) Restes à réaliser engagés dont:	1 021 835 €	Reste 1 407 884 € dont 1 021 835 € engagés. Disponible : 386 049 €
Electricité balisage aéro	176 917 €	
Clôture aéronautique	715 000 €	
Eaux pluviales (trappes)	28 251 €	
Eaux Usées (Technocopter)	67 015 €	
Voirie sud	82 532 €	
ENEDIS 17 bât dont HM 20,21,22, Hangarettes	315 885 €	Hangarettes: 223 442 HM: 92 440.
Raccordement électrique individuel 17 bâtiments et PCL (télécommande de balisage)	150 000 €	PCL 30 000 Aérogare 30 000 Hangarettes 40 000 HM 21 et 22 40 000 HM20 10 000
Eau potable Hangarettes, Assainissement hangarettes, Fibre optique 17 bât.	230 000 €	FO 5km 50 000 AEP hangarettes 80 000 Assmt hangarettes 100 000
Réfection voirie des hangarettes jusqu'au HM, Eclairage public, Signalétique parking.	350 000 €	2025: Réfection voirie hangarettes jusqu'au HM 150 000. Eclairage : 150 000. Rochers et signalétique
local gestionnaire parking Rénovation toiture 001 Chaudière bât DGAC Aménagement bâtiment DGAC	225 740 €	Local gestionnaire pkg 30000 Rénov toiture 001 30000, Chaudière bât DGAC 100000, Rénov DGAC 30000,
Diag électrique 17 bâtiments Etudes : F.O., assainissement, Loi sur l'eau, Environnement Zone Nord,	135 000 €	diag elec bât30000, FO 35000 Loi s/eau, 15000 Assainissement 30000 chauffage, étude envr Zone Nord 25000
Acquisition terrain pour voirie Technocopter	50 000 €	(Maxi 26 000m2, mini 2 000m2)
Plantations d'arbres et d'arbustes zones hangarettes	10 000 €	Hangarettes + Pkg
Aménagement promenade merlon zone hangarettes	20 000 €	
Matériel de bureau et informatique	2 000 €	
Mobilier	2 000 €	
Matériel de téléphonie	1 000 €	
Matériel de transport	9 000 €	Acquisition sortie LOA VL SMADAIT
Remboursement dettes CCI	200 001 €	CCI
Total nouveaux investissements 2025	1 701 624 €	
Total travaux 2025	2 723 459 €	

CALENDRIER DES TRAVAUX 2025			
Travaux	Porteur	Début des travaux	Date de livraison
Parking VL Exploitant (contrat de service, pas de DSP) : Indigo	SMADAIT	Fin février 2025	Mise en paiement effective visée : 1 ^{er} juillet 2025
Déplacement clôture aéro pour rendre zone hangarets accessible au public*	SMADAIT	Fin février 2025	Juin 2025
Agrandissement du hangar de maintenance hélicoptères (Technocopter)	EDEIS	En cours	Octobre 2025
Auvent arrivées aérogare	EDEIS	En cours	Août 25
Agrandissement salles d'embarquement	EDEIS	-	2026
Raccordement électrique final (Enedis)*	SMADAIT	Eté 2025	Septembre 2025
Fibre optique*	SMADAIT	Février	Fin 2025
Assainissement (avec TMVL)*	SMADAIT		Par étape
Eau potable pour hangarets (avec TMVL)*	SMADAIT	A la demande	

Prospects captés par Edeis :

Prospects	Activité	Bâtiment envisagé
Air Touraine	Hélicoptère	1/3 du HM22
CSM	Vente d'ULM	
AT Aviation Sales Ltd	Broker britannique, établir leur Siège Europe et faire un showroom	hangarets côté ville et côté piste
CCG	Conciergerie et gardiennage automobile	hangarets côté ville
Tours Auto Detailing	Conciergerie et gardiennage automobile	hangarets côté ville
Concept Prod	Studio de musique	hangarets côté ville

✈ Ressources humaines

Il est proposé une **baisse de 2% de la masse salariale en 2025** malgré une hausse de la charge de travail lié au périmètre en régie. Après une année 2024 marquée par deux recrutements (un responsable technique et une assistante administrative et comptable) ainsi que la fin de la mise à disposition à mi-temps d'une urbaniste chargée de développement, l'heure est à la stabilité.

Pour rappel, dans la volonté de répondre aux recommandations de la CRC notamment pour moins dépendre des services des collectivités membres, l'équipe du SMADAIT doit :

- Suivre et contrôler l'exécution du contrat de DSP complexe par le délégataire au niveau financier, maintenance, réglementation aéronautique, etc. via, entre autres, quatre rapports trimestriels et quatre comités de suivi avec des échanges quotidiens avec l'équipe locale et le siège ;

- Démarrer l'exploitation de 30 hectares dont un parking VL de 400 places, 4 hangarettes, 2 bâtiments de 400m², une voirie, 18 hectares d'espaces verts (eau pluviales, surveillance des éventuels polluants militaires, etc.) ;
- Piloter et optimiser l'administration générale, les finances, les ressources humaines, la politique d'achat et la chaîne de la commande publique ;
- Apprécier les risques juridiques et financiers au regard des enjeux et contraintes.

L'aboutissement du projet de dématérialisation désormais effectif contribue à l'efficacité et à la sécurisation organisationnelle : parapheur électronique, transmission dématérialisée des actes au contrôle de légalité, profil acheteur et outils de rédaction des marchés, PES marchés et portail DGFIP (Portail gestion publique : flux IxHELIOS, compte de gestion, déclaration TVA, gestion des biens immobiliers), Télérecours.

Ainsi :

	2022	2023	2024
INSTANCES	5 Bureaux et 5 CS (22 délibérations) 1 CAO 1 CCF 1 CCSPL 1 CDSP	6 Bureaux et 6 CS (41 délibérations) 1 CCSPL	5 Bureaux et 5 CS (36 délibérations) 1 CAO 1 CCF 1 CCSPL 1 CDSP
COMMANDE PUBLIQUE	5 consultations	28 consultations (dont DSP)	47 consultations 1 avenant de transfert 1 protocole de fin DSP 1 avenant DSP Appui et conseil auprès SETa
JURIDIQUE	7 Conventions	10 conventions 1 contentieux	13 conventions (3 avec recettes) 1 contentieux 1 précontentieux
FINANCES	178 factures	212 factures Règlement budgétaire et financier (RBF) et travail sur amortissement des biens Passage M57 + M4	316 factures Budget annexe Emprunt
RH	Reprise de la gestion des carrières avec le CDG37 Lignes directrices de gestion Cadre de CR d'entretien professionnel	Memento carrière Rédaction d'un memento sanctions administratives Rapport égalité Femmes/Hommes Registre Santé et Sécurité au travail (SST) Renouvellement convention M&D d'un agent	2 recrutements avec accompagnement à la prise de fonction Mise en œuvre du télétravail Adhésion CNAS Participation PSC

Il est à noter que les agents du SMADAIT bénéficient désormais du télétravail, du CNAS, d'une participation mensuelle complémentaire santé de 10€/mois et de 15€/mois au titre de la prévoyance.

L'équipe désormais est composée de 3,9 ETP :

- Un directeur : administrateur hors classe

- Une responsable de l'administration, des finances et des ressources humaines : attachée principale
- Un responsable technique : ingénieur
- Une assistance administrative et comptable (0,9 ETP) : Adjointe administrative principale de 2^{ème} classe

Tendances pour 2025

Tout d'abord, le contexte national impacte directement les cotisations URSSAF, CNRACL auquel vient s'ajouter également la perte de compensation de l'Etat pour un résultat de + 5 points des charges salariales.

Il convient de poursuivre l'autonomie du SMADAIT engagée envers les services supports de TMVL. La direction des finances de la Métropole est actuellement la plus sollicitée, l'ingénierie spécialisée le restera aussi.

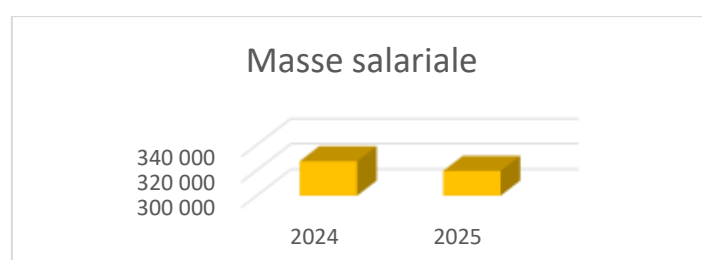
2023	2024	2025	VARIATION 2023/2025
101,2 jours	79,8 jours	78 jours	- 34%
34 892,80€	24 805,05€	23 000 €	

Le volume d'activités en régie va s'accroître pour répondre aux besoins en matière de :

- Travaux :
 - Interventions techniques sur les bâtiments.
 - Opérations importantes comme le parking VL, l'AMI Hangarettes et prochainement la zone Nord pour lesquelles le SMADAIT s'appuie sur la SPL SETA ;
- Exploitation :
 - 30 hectares avec un parking payant de 400 places ;
 - 4 hangarettes et 18 hectares d'espaces verts ;
 - Une zone Nord qui est l'un des trois accès à la Base Aérienne et qui reçoit à ce jour deux associations (L'outil en main et l'ULM Avionnette).
- La commande publique et le juridique s'en trouveront également impactés avec les consultations et AOT issues du périmètre en régie,
- De même pour les finances avec une double comptabilité budget principal/budget annexe, ce dernier nécessitant un suivi de trésorerie et de TVA avec déclaration trimestrielle pour optimiser et suivre l'emprunt et ses appels de fonds au plus près.

Ceci étant exposé, concernant l'organigramme du syndicat, modifié en 2024 pour le rendre plus opérationnel au regard des orientations souhaitées par le Bureau, il convient d'actualiser les lignes directrices de gestion et d'accompagner la gestion des emplois et compétences en conséquence. Sont ainsi pris en compte :

- Promotion interne Rédacteur principal 2ème Classe au regard de la réussite à l'examen professionnel 2024 ;
- Réévaluation groupe de fonction au regard des missions réellement exercées ;
- Poursuite de la politique de formation : ENAC « Gestion des patrimoines de chaussées aéronautiques » (responsable technique) ; Aéroports : Services Infrastructures et Exploitation - ASIE (RAFRH) ; outil financier CIVIL NET Finances (Assistante administrative et comptable) ;



Le budget proposé

➔ FONCTIONNEMENT :

RECETTES	2023	2024	2025	Evolution 24/25
BUDGET PRINCIPAL	2 613 207 €	3 714 817 €	5 023 904 €	+35%
2.1.1 Participation des membres	2 369 135 €	2 369 135 €	2 369 135 €	0%
Métropole 35%	829 197 €	829 197 €	829 197 €	0%
Région 35%	829 197 €	829 197 €	829 197 €	0%
Département 30%	710 741 €	710 741 €	710 741 €	0%
2.1.2 DGD Etat	268 573 €	268 573 €	268 573 €	0%
2.1.3 Redevance domaniale	6 408,35 €	60 000 €	60 000 €	0%
2.1.4 Excédent de fonctionnement 2024	237 664 €	221 662 €	1 831 196 €	+ 726 %
Remb. Charges de personnel du budget annexe	0 €	0 €	205 002 €	+++
BUDGET ANNEXE	0 €	0 €	527 445 €	+++
Recettes parking VL	-	0 €	462 000 €	++
AOT Mermoz et loueurs voitures	-	46 023 €	64 445 €	+ 40%

DEPENSES	2023	2024	2025	Evolution
BUDGET PRINCIPAL	2 613 207 €	3 714 817 €	5 023 904 €	+34%
Dépenses réelles	2 779 810,67 €	3 340 831 €	2 971 473 €	- 11%
Charges à caractère général	413 100 €	652 774 €	449 013 €	-31%
Dépenses de personnel	254 100 €	326 663 €	319 550 €	-2%
Participation au délégataire de la DSP art. 35 et 51 DSP	2 095 000 €	2 160 000.00 €	2 000 000 €	-7%
Elus	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	0%
Dotations aux provisions (rénovation piste 2029 et contentieux)	20 000 €	220 000 €	200 000 €	-9%
Dépenses d'ordre	101 857,20 €	373 986,57 €	2 052 431 €	%
Virement à la section d'investissement	91 962,20 €	169 549,57 €	1 506 896 €	+ 919%
Dotation aux amortissements	10 165 €	204 437,00 €	395 535 € €	+3%
BUDGET ANNEXE	0€	0€	527 445 €	++
Charges à caractère général	0€	0€	149 841 €	++
Charges de personnel	0€	0€	205 002 €	++
Charges financières	0€	0€	22 759 €	+

➤ INVESTISSEMENT

BUDGET PRINCIPAL	2024	2025
DEPENSES	4 075 751 €	4 877 863 €
Reste à réaliser report 2024 dont :	2 496 470 €	1 021 835 €
Clôture aéronautique		715 000 €
Eaux pluviales		28 251 €
Eaux Usées		67 015 €
Voirie sud		82 532 €
Hangar de maintenance d'hélicoptère et aérogare	0 €	1 080 000 €
Remboursements avances CCI (> 2026)	200 001 €	200 001 €
Raccordement électrique 17 bâtiments	0€	465 885 €
Fibre optique 17 bâtiments		85 000 €
Aménagement bâtiments (toitures, local gestionnaire park, chaudière bât DGAC, etc.)		225 740€
Etudes (assainissement, chauffage, diag élec, etc.)		135 000 €
Acquisition terrain		50 000 €
Réfection voirie des hangarettes à la SAG		150 000 €
Eclairage public		150 000 €
Réseaux (AEP, assainissement)		230 000 €
RECETTES INVESTISSEMENT	4 075 751 €	4 877 863 €
Reprise de résultat de l'exercice précédent	444 206,33 €	1 427 431
Les Restes à réaliser enveloppe 9M€	2 250 000 €	500 000
Subvention d'investissement	900 000.00 €	750 000
Amortissements	204 437 €	395 535 €
Virement de la section de fonctionnement	169 549,67 €	1 506 896 €
BUDGET ANNEXE	2024	2025
RECETTES	686 829 €	1 006 250 €
Emprunt	213 936 €	856 406 €
Dotation	267 279 €	-
VNC Parking VL	184 921 €	-
Virement de la section d'exploitation		149 841 €
DEPENSES INVESTISSEMENTS	686 829 €	1 006 250 €
Reste à réaliser		30 250 €
Travaux parking VL	683 930 €	965 000 €
Frais financiers		11 000 €

Ce rapport a donné lieu à un débat en Comité Syndical. Il fait l'objet d'une délibération spécifique. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le Département.